

Woods s.e.n.c.r.l.
Avocats
2000, av. McGill College, bureau 1700
Montréal (Québec) H3A 3H3
T 514 982-4545 F 514 284-2046
www.boutiquelitige.com



Me Marie-Pier Cloutier
Ligne directe : 514 982-3346
Courriel : mpcloutier@woods.qc.ca

PAR SDÉ ET COURRIEL

Le 30 mai 2022

Me Véronique Dubois
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse
800, Place Victoria, bur. 2.55
Montréal (QC)
H4Z 1A2

OBJET : Demande conjointe relative à la fixation de taux de rendement et de structures de capital – Phase 2
Notre dossier : 6764-1 Dossier Régie : R-4156-2021 – Phase 2

Chère consœur,

La présente fait suite à la communication de la Régie datée du 26 mai 2022 présentant de nouvelles directives à l'égard des plaidoiries qui cloront l'audience de la phase 2 du dossier R-4156-2021.

À cet égard, les Demanderesses soumettent à la Régie la proposition qui suit.

Étant donné l'importance du dossier et les sujets techniques sur lesquels les parties, leurs témoins et leurs experts seront appelés à se prononcer en audience, les Demanderesses demandent respectueusement à la Régie de conserver à l'horaire d'audience une période pour les plaidoiries orales. Les Demanderesses estiment que les plaidoiries orales permettent aux parties de mettre l'emphase de manière efficiente sur les éléments importants de leurs positions respectives. Les plaidoiries orales permettent également d'échanger, notamment avec le banc, afin de répondre à certaines questions ou préoccupations, ce qui ne peut s'effectuer aussi facilement dans le cadre d'argumentations écrites. Les Demanderesses demandent donc qu'une période de plaidoirie orale (avec notes sommaires si les parties le souhaitent) soit maintenue au calendrier d'audience.

De plus, étant donné les obligations professionnelles et personnelles des procureurs externes au dossier, les Demanderesses demandent respectueusement à la Régie d'augmenter à 5 jours ouvrables, les divers délais entre les dépôts des plaidoiries et des répliques par écrit, suivant la réception des notes sténographiques.

Les Demanderesses prennent également l'opportunité de la présente pour effectuer un suivi relativement à la traduction simultanée. Les services de traducteurs ont été retenus pour la durée totale de l'audience, tant pour les Demanderesses que pour les intervenants. Afin d'assurer un processus efficace, les Demanderesses offrent aux intervenants de procéder, le 2 juin prochain, entre 13h30 et 14h30, à un test de la plateforme WebSwitcher via l'application Teams. Les intervenants et leurs témoins et/ou experts intéressés à participer à ce test sont priés d'envoyer un courriel à cet effet à Mme Olga Fliaguine (olga.fliaguine@energir.com) d'ici le 1^{er} juin 2022, à midi.

Veillez agréer, Chère consœur, nos salutations distinguées.

Woods s.e.n.c.r.l.



Marie-Pier Cloutier

MPC/lc

c.c. : Mes Patrick Ouellet et Eric Bédard – *Woods*
Me Paule Hamelin – *Gowling WLG*
Me Steve Cadrin – *DHC Avocats*
Me André Turmel – *Fasken*
Me Éric David – *Sarrazin Plourde*

Miller Thomson s.e.n.c.r.l.



Adina-Cristina Georgescu

ACG